



Conférence générale

33e session
Projet de résolution

Генеральная конференция

33-я сессия
Проект резолюции

dr

Paris 2005

General Conference

33rd session
Draft resolution

المؤتمر العام

الدورة الثالثة والثلاثون
مشروعات القرارات

Conferencia General

33ª reunión
Proyecto de resolución

大会

第三十三届会议
决议草案

33 C/DR.32*
(COM.II)
16 septembre 2005
Original anglais

Point 4.2 de l'ordre du jour provisoire

Amendement au Projet de programme et de budget pour 2006-2007 (33 C/5)

présenté par la GRÈCE

Titre II.A - Grands programmes, projets relatifs aux thèmes transversaux

Grand programme :	I	Éducation
Programme :	I.4	Appuyer les systèmes d'éducation postprimaire
Sous-programme :	I.4.1	Enseignement secondaire et enseignement technique et professionnel
Résolution (33 C/5 par. n°) :	01410	
Incidences budgétaires indiquées par l'auteur :	100.000 dollars des États-Unis	
Source de financement proposée par l'auteur :	50.000 dollars - Programme ordinaire 50.000 dollars - Ressources extrabudgétaires	

Modifications, suppressions ou adjonctions proposées :

Paragraphe 01410 (a) (i)

Ajouter : ainsi que par l'entremise de projets spéciaux tels que le projet SEMEP,

* Cette proposition est parvenue au Secrétariat le 17 août 2005.

Note explicative :

Le projet SEMEP est un projet interdisciplinaire régional d'éducation environnementale qui traite de questions économiques, historiques, éthiques et culturelles. Centré sur l'enseignement secondaire sans exclusion, toutefois, d'autres niveaux d'enseignement ainsi que le grand public, il vise à créer un réseau éducatif, environnemental et culturel de communication et de coopération associant les élèves, les enseignants et la communauté locale et, éventuellement, à promouvoir la connaissance des questions d'environnement dans la région de la Méditerranée orientale qui, pendant des millénaires, a été le carrefour de diverses civilisations.

Les participants au SEMEP sont l'Albanie, l'Autorité palestinienne, la Bulgarie, Chypre, la Croatie, l'Égypte, la Grèce, Israël, l'Italie, la Jordanie, Malte, la Roumanie, la Slovénie et la Turquie. Le projet concerne plus de 350 écoles regroupant plus de 1.000 enseignants et plusieurs milliers d'élèves et personnes de leur entourage.

Le projet SEMEP a été lancé à la Conférence générale de 1993 par un projet de résolution présenté par la Grèce et soutenu, notamment, par Chypre, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, la Syrie et la Turquie visant à promouvoir, par l'éducation environnementale, une culture de la paix dans une sous-région troublée par des conflits.

Adoptant une approche interdisciplinaire, le projet s'emploie à favoriser, chez les jeunes et les élèves, une prise de conscience de leur patrimoine environnemental, historique, géographique et socioculturel commun afin de créer des liens intellectuels et sentimentaux durables pouvant grandement contribuer à désamorcer les tensions génératrices de conflits.

Lors de réunions annuelles, les coordonnateurs nationaux évaluent les activités de l'année scolaire écoulée et planifient celles de l'année à venir. Le projet comprend ainsi des activités fixes tout en donnant aux enseignants la possibilité de prendre des initiatives et de programmer leurs propres activités.

Justification d'un renforcement du projet SEMEP

Le projet SEMEP est pratiquement le seul projet de l'UNESCO relatif à l'éducation qui :

- soit spécifiquement axé sur une culture de la paix dans une sous-région qui est, depuis longtemps, une source de tension politique ;
- englobe des régions où il existe des besoins criants (par exemple Israël, Autorité palestinienne, Jordanie et Égypte, d'une part, et Chypre, Turquie et Grèce, d'autre part) ;
- soit axé sur les enfants - citoyens et décideurs de demain - et les enseignants, et s'adresse aussi à la population environnante ;
- soit transsectoriel au plein sens du terme car, dans le cadre d'une approche intégrée et interdisciplinaire de l'éducation environnementale, il touche à des questions clés telles que la biodiversité, l'énergie, la pollution, la désertification, l'eau, la flore et la faune, etc. Il se rapporte à l'éducation, aux sciences exactes et naturelles et humaines, à la culture et à la communication ;
- soit centré sur la science et l'éducation environnementale, qui sont au cœur de la Décennie pour l'éducation au service du développement durable, dont l'UNESCO est le chef de file au sein du système des Nations Unies.

Réalisations passées

- création d'un réseau d'écoles SEMEP dans chacun des pays participants ;
- coordination du projet entre les différents pays au moyen de réunions annuelles des coordonnateurs nationaux, qui évaluent le travail accompli et planifient les activités de l'année suivante ;
- organisation d'écoles d'été nationales et internationales destinées à former les enseignants qui participent au projet ;
- élaboration, à l'intention des écoles qui participent au projet, de matériel pédagogique adapté à chaque région et abordant des thèmes socioculturels, historiques et environnementaux communs : la mer et le littoral, l'eau, l'alimentation et la nutrition, la biodiversité, les plantes et les forêts, le milieu urbain, etc. ;
- organisation, au plan national, de campagnes SEMEP destinées à sensibiliser le grand public aux activités du projet ;
- organisation de concours sur les thèmes du projet et d'expositions destinées à motiver les élèves, les parents et les enseignants des pays participants ;
- création d'une page Web UNESCO/SEMEP liant toutes les pages Web SEMEP nationales ;
- création de certificats et de diplômes pour les élèves et enseignants participants.

Action future

- nonobstant le titre du projet, il est envisagé de l'étendre aux pays de la région voisine (notamment celle de la mer Noire), dont nombre se sont déclarés intéressés par une participation au projet ;
- pour que le projet puisse donner toute sa mesure, il faut pouvoir compter sur une participation accrue des ministères de l'éducation et de l'environnement et de tous les membres participants ;
- limité initialement à l'enseignement secondaire, le projet a déjà été étendu aux niveaux primaire et préprimaire. Il est prévu de l'étendre à l'enseignement supérieur et au-delà afin que les élèves demeurent attachés à ses principes et objectifs une fois adultes ;
- la clé de la participation des élèves étant la motivation des enseignants, le projet doit davantage placer l'accent sur la formation et la motivation de ces derniers s'il veut produire pleinement son effet. Il doit, pour cela, bénéficier d'un financement nettement plus important ;
- il faut rechercher activement des partenariats avec le secteur privé afin de faire passer les messages du projet dans le public en général ;

- la mise en réseau avec des projets sous-régionaux similaires (mer Baltique, Danube bleu, mer Caraïbe, etc.) est un aspect extrêmement important, qu'il faut amplifier.

Il est, par conséquent, plus nécessaire que jamais de renforcer le projet SEMEP et d'accroître les montants qui lui sont alloués, lesquels ont diminué au cours des derniers exercices biennaux. Le projet de résolution présente les activités qu'il faudrait entreprendre pour mieux tirer parti du projet SEMEP.



Conférence générale

33e session
Projet de résolution

Генеральная конференция

33-я сессия
Проект резолюции

dr

Paris 2005

General Conference

33rd session
Draft resolution

المؤتمر العام

الدورة الثالثة والثلاثون
مشروعات القرارات

Conferencia General

33ª reunión
Proyecto de resolución

大会

第三十三届会议
决议草案

33 C/DR.32 Corr.
(COM.II)
30 septembre 2005
Original anglais

CORRIGENDUM

Point 4.2 de l'ordre du jour provisoire

Amendement au Projet de programme et de budget pour 2006-2007 (33 C/5)

présenté par la **GRÈCE**

Dans la note explicative, sous « Action future », après les mots « la mise en réseau avec des projets sous-régionaux similaires », ajouter les mots suivants : « tels que ceux du Système des écoles associées ».